



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 4 octobre 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire à **Madame la Ministre de l'Intérieur** concernant la **vente de terrains par les communes**.

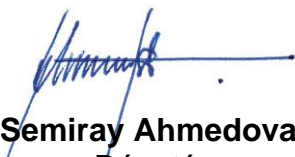
Au vu de l'urgence en matière de logements, l'actuel gouvernement mise sur l'expansion conséquente du parc immobilier des communes et de l'Etat. Pour atteindre cet objectif, la vente de logements abordables et de terrains sera strictement limitée aux cas d'exception, sachant que seulement 10% du potentiel foncier destiné à l'habitat appartient à des entités publiques.

La commune de Helperknapp a opté pour une approche différente en annonçant la mise en vente de 55 terrains à bâtir viabilisés à Boevange et se trouvant dans sa propriété. Le prix moyen retenu par are est de 80.000 €.

Dans ce contexte, nous nous permettons de poser les questions suivantes :

- 1) **L'approche de la commune de Helperknapp ne contrecarre-t-elle pas la politique du gouvernement qui consiste notamment à agrandir le parc immobilier public ?**
- 2) **Madame la Ministre a-t-elle approuvé l'opération immobilière en question ?**
- 3) **Combien de ventes immobilières publiques Madame la Ministre a-t-elle approuvé voire refusé aux communes depuis 2019 ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.


Semiray Ahmedova
Députée


François Benoy
Député